**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 10 (1872)

**Heft:** 30

Artikel: Boutades

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-181919

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Tout citoyen a le droit de participer à l'élection de son pasteur; mais après cela il laisse le synode, les différents comités et le pasteur se tirer d'affaire comme ils entendent. Il va à l'église, il écoute ou s'endort; en tout cas, il s'y tient tranquille et cela suffit. Quant aux missions, aux protestants disséminés, aux œuvres chrétiennes de toute nature, il les connaît à peine de nom, et elles se réduisent pour lui à une collecte annuelle pour les pauvres de sa paroisse. Comme on ne lui demande aucun sacrifice d'argent ni de temps pour satisfaire ses propres besoins religieux et moins encore ceux d'autrui, il se garde bien de donner plus qu'on ne lui demande.

Il n'est guère probable que la petite église d'Elm serve jamais au culte catholique; le Sernftthal est à l'abri de ce danger; mais tôt ou tard la marée montante de la vie moderne atteindra les pelouses de la rustique vallée; fabriques et hôtels s'y construiront, l'isolement cessera, la lutte du mal et du bien éclatera sous les mêmes formes qu'à la plaine, et les mœurs simples de cette contrée ne deviendront plus qu'une fiction. (Chrét. évangélique.)

#### Ce que c'est qu'un milliard.

La France a habitué le monde à lui voir faire des choses si étonnantes, que, malgré ses défaites, ses malheurs et ses désastres, il ne peut détacher d'elle ses regards.

En ce moment, l'univers entier s'occupe de la France et de son fameux emprunt de trois milliards.

Quant aux Français, qui ne s'étonnent de rien, de leur côté, il semble pour eux que ce soit chose tout à fait ordinaire que leur patrie verse cette somme fabuleuse dans la caisse de l'Allemagne, et ils ne se doutent peut-être pas que la France donne en ce moment à tous les peuples le plus grand spectacle qui se puisse voir.

Cette tranquillité d'esprit, cette absence de tout étonnement viennent peut-être aussi de l'ignorance où l'on est de ce que représentent matériellement trois milliards.

A propos de cette somme fabuleuse, un statisticien a trouvé les chiffres suivants:

En plaçant des sous les uns au bout des autres en assez grande quantité pour faire trois milliards, on obtiendrait une longueur de 1,500,000 kilomètres, ou 375,000 lieues.

En pièces de 1 fr., elle serait de 69,000 kilomètres ou 22,000 lieues; en pièces de 5 francs en argent, de 22,000 kil., ou 5,550 lieues; enfin, en pièces de 20 francs, de 3,150 kilomètres, ou 788 lieues.

La terre ayant 40,000 kilomètres de circonférence, l'on voit que l'on pourrait faire entourer plus de 37 fois la terre avec des sous posés bout à bout.

En donnant un sou par seconde, on mettrait 1,902 ans, 214 jours, 10 heures et 4 minutes pour payer la somme de trois milliards.

Avec des pièces de 1 fr., on mettrait 95 ans, 47 jours, 5 heures, 2 minutes.

Avec des pièces de 20 fr., 4 ans, 276 jours, 2 heures, 4 minutes.

Voilà ce que c'est que la valeur matérielle de trois milliards.

On lit dans un journal de Paris, à propos de la grande revue du 28 juillet:

Cette grande fête militaire promet d'être superbe. Outre les cent mille hommes de l'armée de Paris, il y aura encore des contingents de nos corps des départements, lesquels ne seraient avertis que fort peu de temps avant la revue, brusquement même, afin de montrer qu'ils sont toujours prêts à s'ébranler au premier commandement du ministre.

Ah! c'est qu'on ne plaisante pas avec la discipline maintenant; le gouvernement veut nous doter d'une véritable armée, et, d'après la *Patrie*, qui n'est pas en ce moment un journal courtisan, il réussirait dans cette patriotique entreprise.

Rendons à César ce qui appartient à César, dit cette feuille, et à M. de Cissey ce qui appartient à M. le ministre de la guerre : la justice qui lui est due pour une véritable réorganisation de l'armée au moral comme au physique.

Il serait difficile, en effet, de voir comme autrefois MM. les officiers de toutes armes passer au café des journées entières et dans la plus complet désœuvrement.

La vie des camps a changé tout cela; et aujour-d'hui, ce ne sont plus que manœuvres, exercices, promenades, revues, surprises à toute heure par MM. les officiers supérieurs, qui arrivent au camp au moment où on les attend le moins, et devant lesquels il faut se lever même pour parader immédiatement, ainsi qu'il a été fait l'autre jour, par exemple, vers trois heures du matin, à Rocquencourt, devant le maréchal de Mac-Mahon, un officier qui ne dort guère que d'un œil, à ce qu'il paraît, et auquel l'âge n'a rien enlevé de son activite juvenile.

#### BOUTADES.

Dieu sit la semme et nous la dame. Si Eve revenait au monde, elle serait peur; on trouverait sa taille épaisse, ses pieds grands, ses yeux bêtes. Il n'y aurait pas le moindre serpent pour la séduire: on ne lui offrirait pas des pommes, on les lui jetterait.

Ce n'est pas la fortune qui vient en dormant, c'est le terme!

L'amour est comme l'opéra : on s'y ennuie, mais on y retourne.

Jusqu'à quarante ans, une semme fait sa taille pour ses robes; passé quarante ans, elle fait ses robes pour sa taille Le bon sens est le concierge de l'esprit; son office est de ne laisser ni entrer ni sortir les idées suspectes.

Il est une arme plus terrible et plus meurtrière que la calomnie, c'est la vérité.

Un ouvrier typographe n'ayant pu, malgré tous ses efforts, déchiffrer une phrase du manuscrit d'un médecin, alla le prier de la lui expliquer. Le médecin fut lui-même dans le plus grand embarras. « Ma foi, dit-il au typographe, si cela ne vous fait rien, je préfère vous en écrire une autre. »

#### Les frères ennemis.

Dans la rue froide et inhabitée qu'on appelle le Kniebis se trouve une petite maisonnette qui, sauf son écurie et remise, n'a que trois fenètres, en partie vitrées avec du papier. En haut, à la fenètre du pignon, on voit suspendu un volet qui n'est retenu que par un gond, et qui menace de tomber à tout instant. Près de la maison est un petit jardin qui, malgré sa petitesse, est cependant encore partagé en deux parts par une haie d'épines. Dans la maison habitaient deux frères, qui étaient déjà depuis quatorze ans dans une haine irréconciliable. Dans la maison comme dans le jardir, tout était partagé, depuis la chambre haute jusqu'à la petite cave. La trappe était ouverte, mais en bas chacun avait sa portion fermée par une barrière de lattes. A toutes les portes, les cadenas étaient scellés, comme si l'on redoutait continuellement des voleurs; l'écurie appartenait à l'un et la remise à l'autre. On n'entendait pas un mot dans la maison, si ce n'était quand, par moment, l'un des frères se mettait à jurer tout haut.

Michel et Conrad, ainsi se nommaient les deux frères, étaient déjà bien âgés tous deux. Conrad avait perdu sa femme, et maintenant, il vivait ainsi pour lui seul; quant à Michel, il ne s'était jamais marié.

Une grande caisse peinte en bleu, et servant au besoin de banc, était la première cause de la haine des deux frères.

Après la mort de leur mère, il fallut tout partager, car la sœur, mariée dans le village, avait déjà reçu sa dot. Conrad prétendait qu'il avait acheté la caisse de son propre argent, argent qu'il avait gagné comme cantonnier en cassant des pierres sur la route; il l'avait seulement prètée à sa mère. Michel prétendait, au contraire, que Conrad avait mangé le pain à sa mère et n'avait par conséquent pas de bien personnel. A près une lutte violente de l'un à l'autre, l'affaire fut portée devant le bourgmestre et mème devant le tribunal, et il fut conclu que, puisque les frères ne pouvaient pas se mettre d'accord, tout serait vendu dans la maison, y compris la caisse, et qu'ils partageraient le produit. La maison ellemème fut mise en vente, mais pas un acheteur ne s'étant trouvé là, les frères furent obligés de la conserver à la garde de Dieu.

Ils durent aussi racheter publiquement leurs effets de literie et autres. Cela faisait de la peine à Conrad, car il était plus impressionnable qu'on ne l'est d'ordinaire. Il y a bien des choses dans toutes les maisons qu'aucun étranger ne peut acheter à prix d'argent; elles sont bien plus précieuses qu'on ne pourrait les payer, car il s'y rattache des pensées et dessouvenirs de la vie qui n'ont de prix pour nulle autre personne au monde,

Ces choses-là doivent paisiblement se transmettre de générations en générations; ds cette manière, leur valeur intime demeurera la même. Mais s'il faut les arracher des mains des autres et lutter à prix d'argent pour les avoir, elles perdent u ne grande partie de leur valeur; elles ont été emportées pour leur valeur pécuniaire, et non pas silencieusement léguées comme une chose pour ainsi dire sacrée. C'étaient des pensées de cette nature qui faisaient souvent secouer la tête

à Conrad, quand on lui adjugeait quelque meuble; aussi, à la mise en vente du livre de prières de sa mère, lequel livre était recouvert de velours noir, et avait des charnières et des fermoirs en argent, tout son sang lui monta au visage quand il vit un fripier en peser l'argent dans sa main pour en estimer le poids. Il acheta ce livre d'heures pour un prix très élevé.

Enfin la caisse bleue arriva à son tour. Michel se mit à tousser tout haut et à regarder son frère avec un regard plein de défi. Il cria aussitôt une mise à prix. Conrad fit de suite une augmentation d'un florin, sans lever les yeux et en comptant les boutons de sa veste. Mais Michel cria une nouvelle enchère, tout en regardant hardiment autour de lui. Pas un étranger ne disait mot, et pas un des deux frères ne voulait céder à l'autre la pièce en litige. Chacun des deux ed disait à part soi: — « Bah! tu n'auras que la moitié à payer», et là-dessus, ils montaient, ils montaient toujours, tant qu'à la fin la caisse fut adjugée à Conrad pour 24 florins, c'est-à-dire plus de cinq fois sa valeur.

Alors seulement il leva pour la première fois les yeux, mais sa figure n'était plus la même. La raillerie et le dédain resplendissaient dans ses yeux brusquement ouverts, sur sa bouche béante, et sur tout le reste de sa figure. — Quand tu mourras, je te donnerai la caisse, dans laquelle on te mettra, dit-il à Michel en frémissant de rage. C'étaient là les derniers mots qu'il lui avait adressés depuis quatorze ans.

Dans le village. l'histoire de la caisse fournit matière à toutes sortes de plaisanteries. Quand on rencontrait Conrad, on ne manquait pas de lui répéter combien Michel s'était comporté d'une manière infâme, et Conrad se mettait toujours un peu plus en fureur contre son frère.

Les deux frères étaient d'ailleurs de caractères différents ; chacun suivait donc une direction contraire.

Conrad avait une vache qu'il tenait, avec celle de son voisin Christian, pour faire son labourage. Le reste du temps, il allait, pour quinze kreutzers par jour, casser les pierres sur la route. Conrad était aussi très myope, il marchait avec peu d'assurance, et, quand il battait le briquet, il mettait toujours l'amadou sous son nez, afin de savoir si il brûlait. On l'appelait dans tout le village l'aveugle Conradlé; le diminutif, lé lui avait été donné parce qu'il était d'une taille courte et trapue.

Michel était tout le contraire; il avait une taille haute et maigre et marchait avec beaucoup d'assurance. Il portait toujours un beau costume de paysan, non parce qu'il était un paysan distingué, car il en était rien, mais parce que cela était utile pour son commerce. Michel faisait le commerce des vieux chevaux, et les gens ont beaucoup plus de confiance pour un cheval qu'ils ont acheté d'un homme habillé en paysan. Michel était de plus un mauvais maréchalferrant; il vendit une partie de ses terres pour s'adonner entièrement au commerce des chevaux, et avec cela il menait une vie de monsieur. C'était un personnage important dans tous les environs. A six, huit lieues à la ronde, en Wurtemberg, dans tout le pays de Sigmaringen et de Hechingen, et jusque dans le duché de Bade, il connaissait l'état et le contingent des écuries, aussi bien qu'un grand homme d'Etat connaît la statistique des Etats étrangers et la position des cabinets, et de même que ceux-ci sondent l'opinion du peuple dans les journaux, Michel la sondait, lui, dans les auberges. (A suivre.)

Le nommé X... comparaissait l'autre jour devant le juge sous prévention d'avoir cassé, sur les épaules de sa femme, un manche à balai appartenant à la communauté. Le magistrat concilia les deux époux, tout en faisant observer au mari que s'il continuait à faire un si mauvais emploi des meubles de son ménage, il aurait beaucoup de peine à joindre les deux bouts.

L. Monnet. — S. Cuénoud.